

FEDERATION TUNISIENNE DE FOOTBALL

Stade annexe d'El Menzah
Cité Olympique 1003 El Menzah
Tél. : (+216) 71 793 760 / 761 / 767
Fax : (+216) 71 783 843
www.ftf.org.tn



الجامعة التونسية لكرة القدم

الملعب الفرعي بالمنزه
الحي الأولمبي - المنزه 1003
الهاتف : 71 793 760 / 71 793 761 / (+216)
الفاكس : 71 783 843 (+216)

21 OCT 2021

Tunis, le تونس في

3431

AVIS DE CONSULTATION PROJET VAR EN TUNISIE

La Fédération Tunisienne de Football lance une consultation pour la mise en œuvre du projet VAR dans sa ligue professionnelle niveau 1 à partir de la phase play-off Mars 2022.

Le cahier des charges peut être retiré directement au siège de la FTF.

Les sociétés intéressées doivent déposer leurs offres en TTC au siège de la Fédération Tunisienne de Football sous pli fermé avec mention « **Consultation Projet VAR En Tunisie** » et ce au plus tard le 26 octobre 2021 à 14h00.

(Suivant offre de prix en annexe).

Le Secrétaire Général



OFFRE DE PRIX

Nom ou raison sociale :

Identifiant :

Adresse :

Pays d'origine :

Désignation	Montant Global Toutes Taxes Comprises
- Offre globale pour le play off saison 2021/2022 suivant le cahier des charges.	-----
- Offre globale pour la saison 2022/2023 suivant le cahier des charges.	-----
TOTAL	-----

Montant Total en toutes lettres.....

.....

Signature et Cachet de l'Entreprise

I. Introduction :

La Fédération Tunisienne de Football (FTF) a décidé l'implémentation de la technique de la VAR afin d'améliorer la performance de ses Arbitres et d'être classée comme fédération expérimentée à la technique de la VAR au sein de la Fédération Internationale de Football (FIFA).

Par ailleurs, la FTF, après réunion de son bureau fédéral, a décidé la mise en place progressive de la VAR dans sa ligue professionnelle niveau 1 à partir de la phase du Play-Off Mars 2022.

La mise en place définitive sera exécutée à partir du début de la saison 2022/2023.

A cet effet, la FTF lance le présent appel d'offre destiné aux sociétés accréditées par la FIFA afin de proposer leurs meilleures offres.

Les candidats désirants participer à cet appel d'offre devront déposer leurs offres au siège de la FTF au plus tard le 26/10/2021 à 17h00 Heure locale.

II. Etendue du projet :

La FTF a décidé de procéder en 2 étapes afin de mettre en œuvre, d'une manière progressive la VAR.

La 1^{ère} phase consiste à appliquer la VAR à commencer par le 2^{ème} tour du championnat national de Football (la Play-Off).

Cette phase débutera le mois de Mars et regroupera 6 équipes qui se disputeront le titre de champion de Tunisie de la Ligue I professionnelle 2021/2022.

La 2^{ème} étape consiste à généraliser l'implémentation de la VAR d'une manière définitive à partir de la saison 2022/2023.

Lors de cette saison, le championnat professionnel Tunisien devrait reprendre son schéma classique.

La saison se jouera avec 14 équipes soit 7 matchs par journée en 26 journées en aller et retour pour désigner le champion de Tunisie.

Pour mener à bien ce projet, une formation en vue de certifier les Arbitres s'impose.

III. Solution technique :

La FTF a opté pour le système Hypride à savoir un véhicule mobile qui se déplacera dans les villes où seront désignés les matchs du Play-Off.

Au cours de cette 1^{ère} phase d'implémentation, la FTF sera chargée de désigner 3 matchs par journée qui débiteront en même temps et se joueront en 10 journées Aller/Retour soit un total de 30 matchs.

Ainsi, un minimum de 3 véhicules à partir de la fin du mois de février 2022 est requis.

La FTF exige que ce minimum de 3 véhicules sera relié chacun à un minimum de 8 caméras.

IV. Projet formation et certification :

Afin de faire aboutir le projet VAR, la FTF propose la formation, l'homologation et la certification d'un 1^{er} groupe d'Arbitres qui auront à officier les matchs de Play-Off en Mars 2022.

Ce 1^{er} groupe est composé de 40 Arbitres qui devront être formés à partir de mois de Novembre 2021 et certifiés avant la fin de mois de Février 2022.

La certification des Arbitres VAR et AVAR est exigée.

La FTF présentera aussi un nombre d'instructeurs et des techniciens qui seront amenés eux aussi à être certifiés.

La FTF exige à ce que cette formation se déroule en minimum de 60 jours et en minimum de 5 sessions étalées sur la période de Novembre 2021 au Février 2022.

Cette formation doit se faire conformément à l'annexe A.

V. Projet Play-Off :

La FTF a décidé que la ligue I professionnelle pour la saison 2021/2022 se jouera d'abord en 2 poules composées chacune de 8 équipes.

Chaque poule jouera 2 phases Aller/Retour qui aboutira sur un classement final.

Les 3 premiers de chaque poule joueront ensemble une 2^{ème} phase en Aller/Retour pour désigner le champion de Tunisie 2021/2022.

Cette 2^{ème} phase de Play-Off débutera le début du mois de Mars 2022.

3 Matches seront désignés le même jour et le même horaire.

Ce mini-Championnat de Play-Off se fera en 10 journées en Aller/Retour.

Ainsi, un total de 30 Matches désignera le Champion de Tunisie 2021/2022.

La FTF rappelle q'un minimum de 3 véhicules devra assurer le bon déroulement de la VAR pour cette phase de play-Off.

L'implémentation définitive du projet VAR doit être exécutée dès le début de la saison suivante 2022/2023.

Un retour du schéma classique de la ligue I professionnelle est prévu.

Ce Championnat regroupera 14 équipes qui joueront en Phase Aller/Retour un nombre total de 26 Journées.

Chaque journée connaîtra 7 Matches et le nombre total des matchs sera comme suit :

$$7 \times 26 = 182 \text{ Matches}$$

Tous ces matchs devront être joués avec la technique de la VAR.

Il faudra prévoir un minimum de 4 véhicules de plus.

Ainsi, un nombre total de 7 véhicules fonctionnels devra être disponible avant le début de la saison 2022/2023 qui sera désignée ultérieurement.

Tous les véhicules mentionnés ci-dessus pour la Play-Off Mars 2022 et le championnat 2022/2023 devront être reliés à un nombre minimum de 8 caméras.

VI. Annexe A :

➤ Les Exigences de la FTF :

- ❖ Une conception du candidat de la technique de la VAR.
- ❖ Un programme de formation détaillé et d'assistance.
- ❖ Ressources humaines mise à la disposition de la FTF.
- ❖ Moyens matériels à fournir.
- ❖ La formation théorique et pratique se fera avec 1 ou 2 simulateurs.
- ❖ Un accompagnement de 3 années à la FTF est exigées.
- ❖ Mode et modalités de règlement.

➤ Une proposition financière doit être détaillée comme suit :

- ❖ La formation théorique et pratique.
- ❖ Cout détaillé du service matériel.
- ❖ Cout détaillé de l'équipe formation et assistance.

➤ **Les matchs de Play-Off :**

3 matchs même jour même horaire	X	10 journées Aller/Retour	=	Total de 30 Matches
---------------------------------------	---	-----------------------------	---	---------------------

➤ **3 Van VAR**

➤ **Coût total du Play-Off :**